ROUBAIX

AUJOURD'HUI

Lundi 9 juillet 1900 (10 Messidor An 108 de la République), 190e jour de l'année, 19e jour de Fétiâ, 12e jour de la lune.

Lever du soleil à 4 h. 08 ; coucher à 8 h. 01.

Lever de la lune à 5 h. 22 soir ; coucher à 1 h. 04 matin.

La Coopérative « La Paix » a vendu près de deux millions de pains en une année. La vogue de cette Société ouvrière s'explique ainsi : elle vend des marchandises de toute première qualité et elle distribue des bénéfices importants à ses membres.

LES OUVRIERS EMBALLEURS

Les ouvriers emballeurs des maisons d'expédition protestent contre le surcroît de travail qui leur est imposé à la fin de la semaine et qui les oblige à passer la nuit du samedi au dimanche et de travailler une partie de la journée du dimanche.

Ce surcroît de travail, ces à-coups dans les modes d'expédition pourraient être évités avec un peu de bonne volonté. Malheureusement, ce n'est pas par la bonne volonté à l'égard des travailleurs que se signalent la plupart des employeurs. Ils en ont donné la preuve au moment de l'application de la loi sur la réduction de la journée de travail et de la loi sur les accidents.

La réclamation des ouvriers emballeurs, qui est absolument juste, triomphera si les ouvriers emballeurs, unis, syndiqués, solidaires, savent donner l'impression qu'ils sont une force.

Sinon, ils sont condamnés à demeurer les victimes de l'état actuel des choses.

Les travailleurs isolés, sans organisation sérieuse, sans esprit de solidarité, seront toujours vaincus.

M. Reboux, père des ouvriers, providence des pères de famille, en sait quelque chose : ses ouvriers, aussi.

Cimetière. — Le maire de Ville de Roubaix informe le public que les terrains du cimetière communal désignés ci-après vont être repris et remis en vente par la Ville, savoir :

1° Les terrains concédés pour 15 ans et dont les actes sont expirés avant le 1er juillet 1890.

2° Les terrains concédés pour 30 ans et dont les actes sont expirés avant le 1er juillet 1890.

En conséquence, les personnes propriétaires d'épitaphes placées sur ces terrains sont priées de les faire enlever, avant le 15 août prochain, à défaut de quoi il sera procédé d'office par des agents de la ville et les marbres seront emmagasinés, conformément à l'article 52 du règlement du cimetière.

Pour faire enlever les dites épitaphes, les intéressés devront en faire la demande par écrit à l'administration municipale.

La mairie de la ville de Roubaix disposera des épitaphes emmagasinées depuis un an si les intéressés ne les font pas réclamer avant le 10 août prochain.

Rébellion et tentative de corruption. — Hier matin, vers 6 heures 1/2, un Lillois, Albert Martin, âgé de 30 ans, maçon, demeurant à Lille, rue des Sarrazins, a été surpris par l'agent d'arrête, en train de pêcher dans les étangs du Parc de Barbieux.

Tout d'abord, et malgré les observations de l'agent, Martin s'obstina à pêcher, puis il se rebella.

Voyant qu'il était en état d'arrestation Martin compliqua son cas en tentant de corrompre l'agent.

Il a été écroué au poste du 2e arrondissement.

Une victime du travail. — Samedi soir, vers 6 h. 1/2, dans l'usine Bronchaye, rue d'Alger, le nommé Oscar Zancevorst, âgé de 22 ans, marié, père de deux enfants, demeurant rue Daubenton, 30, a eu l'avant-bras gauche pris entre les rouleaux d'un métier extenseur à fouler.

Il en est résulté une double fracture de l'avant-bras gauche qui a été réduite par M. le docteur Lespès, lequel a ordonné le transport du blessé à l'Hôtel-Dieu.

Le blessé, hier matin, vers 11 h. 1/2, n'avait pas encore été visité par le médecin traitant de l'Hôtel-Dieu.

Abandon d'enfants. — Nous avons annoncé, il y a quelques jours l'abandon d'enfants, dont s'était rendu coupable le sieur Auguste Frugier-Jean, [illegible] ans, tisseur, demeurant rue du Chemin-de-fer, à la Croix-d'or.

Le père dénaturé a été arrêté samedi après-midi, vers 5 h. 1/2 du soir.

Dans la police. — Hier matin, vers 11 h., M. Marion, commissaire central a réuni dans son cabinet les principaux de ses sous-ingénieurs de la police de Roubaix, présentés par leur inspecteur.

M. Marion, après diverses recommandations faites à ses subordonnés, relativement à la bonne marche du service, les assurés de sa sollicitude et de sa bienveillance, et leur disant qu'il étudiait une réorganisation complète des services.

La cérémonie a pris fin vers 11 h. 1/2.

Tentative de vol en fabrique ? — Dans la nuit de samedi à dimanche, entre minuit et 1 heure, des malfaiteurs ou des farceurs mal intentionnés ont rempli de terre jaune un carreau de la vitrine de chez M. Leman, boulanger, rue Neuve, 12.

Le poste de police ayant été informé du fait, une enquête est ouverte.

Voleurs déçus. — Dans la nuit de samedi à dimanche des malfaiteurs ont fracturé la porte d'entrée des ateliers de M. Montagne Amand, chaudronnier, rue de l'Ouest, 33, et ont pénétré dans les bureaux après en avoir enfoncé la porte.

La, ils ont brisé le panneau d'un meuble, fouillé les cartons et les tiroirs de bureau, mais ils n'ont à soulever rien emporté, car il ne s'y avait aucun argent dans les bureaux.

Des marchandises en cuivre, qui se trouvaient dans les bureaux, n'ont pas été touchées.

Le commissaire de police du 1er arrondissement a ouvert une enquête.

Arrestation de vendeur de trottoir. — Samedi soir, vers 11 heures, la police de sûreté a mis en état d'arrestation les pierreuses invétérées Elise Tessaire, 20 ans, née à Roubaix, demeurant rue du Chemin de fer, et Clémence Guyonne, 17 ans, née à Roubaix, demeurant rue Pierre de Roubaix, 52, qui se livraient à un racolage en règle, rue de la Gare.

Roubaix-Bruxelles en vélo. — Les agents de sûreté Pn., G., Ch., Del., ont fait hier une course en vélo entre Roubaix et Bruxelles, partis à 2 heures du matin de Roubaix, nos policiers cyclistes sont arrivés à Bruxelles vers 6 heures du matin, en passant par Tourcoing, Leuze, Halle, Bruxelles.

L'agent P., qui connaissait la route, a malencontreusement fait une chute dans un fossé, où il a pris un bain de pied, ce qui ne l'a pas empêché d'arriver premier.

Voici les heures d'arrivée : P., 4 h. 05 ; G., 4 h. 10 ; Ch. 4 h. 20 ; De. 4 h. 20' 10".

FIN de SAISON aux GALERIES WILLIQUET

Prix très bas pour tenter les acheteuses et permettre de solder rapidement tous les modèles de chapeaux et de confection pour dames existant encore dans ces rayons.

Les rentes des travailleurs. — Le 3 juillet, un accident est survenu à la Brasserie de l'Union Roubaix-Tourcoing, rue Meyerbeer.

Le nommé Debarge Florimond, garçon brasseur, âgé de 27 ans, demeurant rue Pierre-de-Roubaix, 78, a fait une chute en portant une rondelle de bière.

Le docteur Delattre a déclaré 20 jours d'incapacité de travail.

— Le 5 juillet un accident est survenu chez Motte et Meillassoux, rue du Coq Français.

Le nommé Delcourt Arthur, apprêteur, âgé de 1[illegible] ans, demeurant rue Bernard cour Duquesnoy, s'est fait une entorse au pied droit en glissant sur le pavement.

Le docteur Godefroy a déclaré 15 jours d'incapacité de travail.

— Un accident est survenu chez Charles et Alphonse Scrépel, rue de la Tuilerie, 12.

Le nommé Lepoutre Victor, teinturier, 17 ans, demeurant rue de l'Ouest, cour Marchal, a été brûlé au dos du pied par de l'eau bouillante.

Le docteur Godefroy a déclaré 15 jours d'incapacité de travail.

— Le 5 juillet un accident est survenu chez Denis et Benoist, rue Corneille.

Le nommé Maxime Sauvage, profession tourneur, âgé de 38 ans, demeurant rue de l'Alouette, 42, a reçu le plateau de son tour sur le gros orteil du pied gauche.

Le docteur Derville a déclaré dix jours d'incapacité de travail.

Dans le même établissement, le nommé Libert Camille, aide brosseur, âgé de 14 ans, demeurant au Mont-à-Leux, en faisant une chute, s'est contusionné les muscles de la cuisse gauche.

Le docteur Maes a déclaré 10 jours d'incapacité de travail.

Le 6 juillet un accident est survenu à la gare de Roubaix-Wattrelos.

Le nommé Vèche Emile, homme d'équipe, âgé de 23 ans, demeurant rue de St-Quentin, 35, s'est fracturé le bras droit en tombant d'un quai sur la voie.

Le docteur Peplat a déclaré 2 mois d'incapacité de travail.

— Un accident est survenu chez les fils d'Alfred Motte, rue Molière.

Le nommé Lagache Louis, réunisseur, âgé de 1[illegible] ans, demeurant rue de Fourmies, s'est fait une profonde coupure à la main droite, en levant une enclume.

Le docteur Lepers a déclaré 15 jours d'incapacité de travail.

LE ROI DES CAFÉS

ADOPTÉ PAR L'ARMÉE

Le plus hygiénique, le plus économique, qualité extra, mélange spécial. Médaille d'or.

En vente, gros et détail : 68, rue de Epeule, et 208, rue des Arts, Roubaix.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

du 8 Juillet 1900

NAISSANCES. — Pierre Blondeel, rue Watt, 5. — Emile Pilot, rue Daubenton, 1. — Moïse Vandel, rue de Flandre, 6. — Jean Prouvost, 1. — Daniel Zenkowski, rue de Cartigny, cour Lalleband, 11.

DÉCÈS. — Néant.

PUBLICATIONS DE MARIAGES. — Joseph Allaert, apprêteur, à Croix, et Clara Debarge, 21 ans, épileuse, id. — Jules Leprêtre, 23 ans, soigneur, rue de Flandre, 6, et Eugénie Legrand, 21 ans, soigneuse, id., rue Hobbecq, 7. — Henri Verhaeghe, 26 ans, tisserand, rue des Augustins, 25, et Elisa Vandenberghe, 23 ans, tisserand, boulevard de Metz, cour Maurice, 1. — François Vandersteegen, 22 ans, journalier, rue du Hilloul, 148, et Marie Mercier, 21 ans, rattacheuse, rue de la Balance, 38. — Félix Vancoppenolle, 20 ans, maçon, à Tourcoing, et Jeanne Jocelyn, 20 ans, soigneuse, chemin de la Mikelberg, 5. — Delsalle.

Charles Frances, 25 ans, mécanicien, rue Lefruyère, 1[illegible]. — Alice Vandenbarcke, 24 ans, soigneuse, impasse Barbier, 12. — François Degersem, 20 ans, typeur, rue de Lannoy, 10, et Julie Hoedemans, 25 ans, rentreuse, rue de Lille, cité Six, 2. — Alfred Lemaire, 24 ans, tisserand, rue de la Louette, 6, et Caroline Dupuis, 18 ans, soigneuse, à Mouscron. — Louis Dubois, 22 ans, teinturier, rue Monplaisir, 109. — Henri Cordonnier, 24 ans, couturier, rue Rocroy, 21. — Victor Goutte, 20 ans, tisserand, rue de Gênes, 15, et Aveline Lamoot, 20 ans, cataracteuse, rue Wilhelm, 1. — Antoine Vander[illegible], 21 ans, mécanicien, rue de Tourcoing, 5. — Pharaïl Delfosse, 21 ans, tisserand, rue de Roubaix, cour Ducal.

Georges Delfosse, 21 ans, électricien, à Pont-Gallet, 1[illegible], et Laure Delgrange, 21 ans, sans profession, rue Sainte-Thérèse, 45. — Louis Mathon, 20 ans, employé de commerce, à Lecrs, et Marie Duplat, 20 ans, dentelle de main, à la rue Hoche, 25. — Ferdinand Vandenbroucke, 21 ans, rue de la Longue-Haie, 1[illegible], et Pauline Lousse Verspieren, 22 ans, boulonneuse, rue des Longues-Haies, 1[illegible].

Eugène Bourgeois, 23 ans, mécanicien, rue Vauban, 12, et Rose Vrombaut, 21 ans, ensacheuse, rue Lagrange.

Publications de mariages. — Caby Georges-Florimond, 25 ans, apprêteur et Leprince Louise-Marie, 25 ans, modiste. — Deneut Henri-Joseph, [illegible] ans, camionneur et Leblanc Julie, 22 ans, fileuse. — Alain Joseph-Charles, 24 ans, apprêteur et Lebar Clara-Palmyre, 21 ans, rattacheuse. — Pouret René Charles-Florentin, [illegible] ans, apprêteur et Leuridan Marie-Joseph[illegible] ans, cultivatrice. — Descamps Henri-Charles, [illegible] ans, magasinier et Pollet Clarisse, [illegible] ans, ménagère.

Décès. — Perae Clémence, 19 ans, 58 ans, ménagère, épouse Vanoverbeck Louis-Jules, rue de la Gaîté. — Guislain Catherine, [illegible] ans, ménagère, veuve de Catel Jean-Baptiste, rue Mirabeau, 28.

LANNOY. — De Pecq à Lannoy. — Dans sa dernière séance, le Conseil communal de Pecq a chargé M. le bourgmestre de faire de nouvelles démarches auprès du ministre des chemins de fer de Belgique, pour hâter la construction du chemin de fer sur route entre Pecq et Lannoy.

Fête du 14 juillet. — Nous donnons ci-dessous un résumé du programme de la fête du 14 juillet à Lannoy :

La fête sera annoncée la veille par une salve d'artillerie. Le samedi 14, à [illegible] heures du matin, distribution de viande aux indigents. A [illegible] heures, rue de Tournai, revue de toutes les sociétés de la ville par la Municipalité. A 2 h. 1/2, départ du cortège et défilé devant les autorités locales. Après le cortège, distribution de primes aux sociétés qui y auront pris part et composées d'au moins 15 membres. A 3 h. 1/2, jeu de sau à la porte de Lille. A 3 h. 1/2, jeu de boule, quartier du Vieux-Sart. A partir de 7 heures du matin, rue de Tournai, tir à la cible chinoise, qui continuera jusqu'au dimanche 15, à [illegible] heures du soir.

La distribution des prix pour les jeux du samedi sera faite le même jour, à 7 h. 1/2 salle de la Justice de Paix.

A [illegible] heures du soir, concert sur la place de l'église par l'Union musicale. A 8 heures du soir, illumination des édifices publics et concert sur la Grand'Place par la fanfare municipale et l'Orphéon de l'Association d'anciens élèves (100 exécutants).

A 10 heures 1/2, grand feu d'artifice sur la place de l'Eglise. Immédiatement après, bal public sur la Grand'Place.

Les habitants de la ville sont invités à arborer le drapeau national et à illuminer la façade de leurs habitations.

WATTRELOS. — Etat-Civil des 6 et 7 juillet 1900. — *Naissances.* — Albert Haes, Petit-Tourcoing, Albert Nys, coupleur, rue Lefebvre-Touquet.

[illegible] — Adèle Quivron, 25 ans 6 mois, sans profession, rue Carnot. — Marceline Deuscher, 6 ans 6 mois, piqueuse, id.

Aux bouchers. — Les bouchers qui livrent aux établissements charitables en 1900 sont priés de remettre leurs bons à l'économe, M. Florent Lambre, pour le paiement.

TOURCOING. — Fête nationale du 14 juillet. Vendredi, à 11 heures du soir, une distribution extraordinaire de secours sera faite aux indigents inscrits à la Bienfaisance municipale. — Grand concours de pigeons sur chantilly. — 50 francs de prix réparties en prime de 1fr.

L'inscription se fera la veille de 8 à 9 heures du soir chez M. Choussel, rue de Roubaix, et la distribution des prix le jour du concours chez M. Alfred Carpentier, rue de Lille. — Jeux de sociétés facultatives.

Concours de pinsons. — A 6 heures du matin, au hameau du Fretin, concours de 15 francs de prix.

A 10 heures du matin, distribution de gâteaux aux élèves de toutes les écoles.

Informations du concours. — La formation du cortège aura lieu à la chapelle des malades à 2 heures du soir. — Les concours pratiques exécutés par les ouvriers des ateliers et les enfants de l'école municipale.

A [illegible] heures, défilé devant le Conseil Municipal.

A [illegible] heures, sur la place Rameau, concert patriotique, par l'association symphonique des Concerts-Dété, avec le concours de Mlle [illegible] de la Jeunesse, artiste du Grand Théâtre de Genève.

De [illegible] heures à minuit, grande Place, concert par le Club des Arquebusiers et l'Emulation Ouvrière.

Illuminations.

Dimanche 15 Juillet

[illegible] heures du matin, au Palais Rameau, distribution des primes de dévouement aux indigents.

Course vélocipédique Dunkerque-Lille. A [illegible] heures, au champ de Mars, grandes courses vélocipédiques et pédestres organisées par la direction du Vélodrome Lillois. Voir affiche spéciale.

De [illegible] à [illegible] heures du soir, concerts, place du Concert, place Clémenceau, square Rusalt, jardin de l'Hôtel-de-Ville.

A [illegible] heures, porte Louis XIV, grand feu d'artifice.

Ecoles primaires supérieures. — Les examens d'admission aux écoles primaires supérieures de Lille auront lieu le courant [illegible] heures du matin, dans les locaux de ces écoles.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 21 inclusivement, au Bureau des Ecoles, à l'Hôtel-de-Ville.

Les candidats doivent :

1° Avoir douze ans révolus au 1er octobre 1900 ;

2° Être pourvus du certificat d'études primaires ;

3° Justifier qu'ils ont suivi pendant un an au moins le cours supérieur d'une école élémentaire.

Interruption de circulation. — La circulation sera interrompue du 9 juillet au 9 août, rue du Vieux-Marché-aux-Chevaux, entre la rue du Pole-Nord et le chemin de l'Arbrisseau pour permettre l'exécution des travaux de construction d'aqueduc.

La circulation des voitures se fera par la rue du Pôle-Nord et le chemin de l'Arbrisseau.

Bureau auxiliaire de la grande vitesse. — On sait combien il y a parfois d'encombrement aux bureaux de la grande vitesse ; bien que la fermeture de la gare soit fixée à huit heures, il n'est pas rare de voir travailler dans ce service jusqu'à dix et onze heures du soir.

Pour obvier à cet inconvénient, la Compagnie du Nord a décidé l'installation de plusieurs bureaux auxiliaires ouverts rues en ville les expéditions en grande vitesse.

L'un de ces bureaux est actuellement aménagé à l'angle des rues de Pas et de Saint-Etienne ; il sera dans quelques semaines ouvert au public.

ARRESTATION D'UN FAUX MONNAYEUR

(Nouveaux détails)

Dans la journée de samedi, M. Roussenac, commissaire de police du 1er arrondissement a continué son enquête au sujet de l'affaire de fausse monnaie qui a amené hier l'arrestation du nommé Achille Ducoin, 24 ans, mouleur en cuivre, 13, place Vanhenaker.

C'est à la suite de plaintes formulées par plusieurs commerçants du quartier à l'agent de sûreté Lantoine, qui a fait preuve en cette affaire de beaucoup d'habileté, que fut découvert le coupable qui fabriquait clandestinement des pièces de 5 francs et de 2 fr.

Comme nous l'avons dit hier, la perquisition opérée chez lui fut fructueuse et amena la découverte de tout l'appareil nécessaire au faux monnayeur : lingots, petite forge, moules, pièces encore inachevées !

Après avoir été interrogé hier, Ducoin a été déféré au Parquet, écroué à la maison d'arrêt.

Les complices dont nous annoncions l'arrestation imminente ne sont pas encore entre les mains de la justice mais ne sauraient tarder à y tomber.

On recherche particulièrement une parente de Ducoin que l'on croit être partie dans une ville voisine pour écouler de la fausse monnaie.

Escroquerie. — Le nommé Désiré Vaucanneghem, sujet belge, sans domicile fixe, s'est vu dresser procès-verbal pour s'être fait remettre en employant des moyens frauduleux, trois broches en or d'une valeur de 45 francs au préjudice de Mme Demoix, bijoutière, 86, rue du Vieux-Marché-aux-Chevaux.

Nécrologie. — M. Edmond Regert, juge au tribunal civil de Lille, vient d'avoir la douleur de perdre sa mère, Mme Anne-Eulalie Lebart, veuve de M. Pierre-Jean Regert, ancien conseiller à la Cour de Toulouse, décédée à Toulouse dans sa 7[illegible] année.

Nous adressons à M. Regert et à sa famille l'expression de nos bien sincères condoléances.

Feu de cheminée. — Un feu de cheminée sans importance s'est déclaré hier, 5, rue du Marché-aux-Bêtes. Il a été promptement éteint et n'a causé aucun dégât.

Vol d'une couverture. — Procès-verbal a été dressé à Adolphe Sobier, chiffonnier, 9, rue des Etaques, auteur supposé d'un vol d'une couverture de laine commis au préjudice de M. Mignot, garçon brasseur, 6, rue Wicar.

Ecole de natation. — Température de l'eau le 8 juillet, 20 heures matin, 20° ; 2 heures soir, 21°.

L'agression de la rue Jean-Bart. — M. Chauvin, commissaire de police du 1er arrondissement a continué son enquête relative à l'agression nocturne dont s'est rendu coupable le sieur Olivier de Choisy sur Belle dans la nuit de jeudi à vendredi, rue Jean-Bart.

Contre le porte-monnaie de la victime, M. Delplanque, et deux autres porte-monnaie on se souvient qu'Olivier avait été trouvé porteur d'un panier de légumes.

L'enquête a établi qu'Olivier qui est d'ailleurs un repris de justice dangereux avait volé ce panier à M. Desrumeaux, marchand de fruits à Prémesques.

Vols à bord de voiture. — M. Foucart, commissaire de police du 3e arrondissement, a reçu samedi diverses plaintes pour vols ou abus de confiance.

Le nommé Vermeren, peintre, demeurant dans une roulotte, 29, rue Roilly, s'est plaint d'avoir été cambriolé par des malfaiteurs qui lui ont enlevé une petite cuisinière, des sacs de copeaux et divers autres objets.

M. Boucherie, épinier, rue du Bouf-ers, n'a plus revu une carabine qui avait confiée à un sieur Medal, demeurant rue Adolphe Nerquin, et depuis parti de Lille.

Une enquête est également ouverte au sujet d'abus de confiance commis par un nommé Sebire, agent d'affaires à Bayeux.

— Enfin, procès-verbal a été dressé aux filles soumises Marie Lucroquet et Victorine Merveille, 42, rue des Roseaux, pour vol d'une somme de 50 francs.

Un voleur dérangé. — Nous avons raconté samedi, sous ce titre la prise faite par les agents Couillard et Cailliau d'un sac contenant une certaine quantité d'articles de ménage et abandonné boulevard de Mons par un individu qui, à leur vue, avait pris la fuite. M. Cordier, commissaire de police a continué hier son enquête relative à cette affaire.

Mathier, le quincaillier de la rue de Wattrelos dont le nom avait été découvert sur une étiquette, est venu à la sûreté reconnaître ses objets volés.

Une malfaitrice a dû, pour s'en emparer, ouvrir à l'aide de fausses clés trois magasins successifs.

La police est sur la trace du coupable.

Une voiture prise en charge par un car. — Samedi vers midi, la voiture du docteur Bertaux, 1, rue Andre, conduite par la domestique passait rue des Manneliers, lorsqu'arrivée à la hauteur du n° 15, elle fut prise en charge par un car Mégal se dirigeant vers la gare. Au moment où cette dernière voiture allait dépasser le car Mégal, ce dernier prit sa voiture qui fut prise en charge par le car qui arrivait en sens inverse.

Le caoutchouc d'une des roues fut brisé et dessellé de cette voiture.

Heureusement les dégâts furent purement matériels et il n'y a aucun accident de personne à signaler.

Suite morelles aux oreilles. — Alphonse Lanne, célèbre de 4 mois qui avait été victime d'un accident de voiture le jeudi dernier est mort des suites de ses blessures dans la nuit de vendredi à samedi.

Tombé du car à la Madeleine. — M. Alexandre Leleune, demeurant cité Serve, à Marcq-en-Barœul, se trouvait vendredi soir sur le car de la Madeleine, lorsqu'il dégringola de la plate-forme de ce véhicule, et fut projeté sur le sol par suite d'un choc violent.

Le malheureux a reçu des contusions multiples à la tête et sur le corps, a été reconduit à son domicile, après avoir reçu les premiers soins du docteur de La Madeleine.

LE NORD

LILLE

Un jeune garçon de recettes en fuite

Son arrestation à Courtrai

Séduit sans doute par les funestes exemples donnés depuis quelque temps par plusieurs jeunes garçons de recettes de Lille, Joseph [illegible], âgé de 14 ans, demeurant rue de la Digue et employé chez M. Artaud, tailleur, rue National, était disparu samedi matin emportant une somme de [illegible] francs, que son patron lui avait confiée pour la remettre à un recouvrant de la rue d'Anvers.

Midi, M. Artaud ne voyant pas revenir son employé, avait déposé une plainte contre lui.

Samedi soir, la police a reçu un télégramme du commissaire de police de Courtrai l'informant que le jeune homme venait d'être arrêté dans cette ville.

Joseph Blanche sera extradé et ramené à Lille.

FÊTE NATIONALE

Voici le programme de la Fête nationale du 14 juillet à Lille.

Samedi 14 Juillet

Salves d'artillerie sur les remparts de la Citadelle par les canons tirés sédentaires.

Le drapeau national sera arboré sur tous les édifices publics. Les habitants sont invités à pavoiser et à illuminer leurs maisons.

Après-midi et soirée, des concerts de cornets seront donnés dans les différentes stations.

Le soir, à 8 heures, concert par la Musique municipale, place du Théâtre.

Dimanche 15 Juillet

A 6 heures du matin, sur les remparts de la Citadelle par les canons tirés sédentaires.

Le drapeau national sera arboré sur tous les édifices publics. Les habitants sont invités à pavoiser et à illuminer leurs maisons.

Après-midi et soirée, des concerts de cornets seront donnés dans les différentes stations.

Le soir, à 8 heures, concert par la Musique municipale, place du Théâtre.

Lundi 16 Juillet

A 8 heures du matin, revue scolaire dans les allées de l'Esplanade.

Après la revue, défilé des écoles.

Après-midi, au Champ de Mars, grande revue des troupes de la garnison, des sapeurs-pompiers, des sociétés de secours aux blessés et des sapeurs-pompiers.

Fête de bienfaisance en faveur des vieillards et orphelins des hospices.

Pot-au-feu délivré par la municipalité à tous les indigents. Les fils au bureau de police.

Aux [illegible] heures, concours et marche des vélos organisés par le club vélocipédique Lillois de Cyclotourisme, 40 fr. de prix.

Voir affiche spéciale.

A 5 heures, jeux de boules, ouverture du pâturage de la Deûle.

A 7 heures, sur la place Rameau, concert patriotique, par l'association symphonique des Concerts-Dété, avec le concours de Mlle [illegible] de la Jeunesse, artiste du Grand Théâtre de Genève.

De [illegible] heures à minuit, grande Place, concert par le Club des Arquebusiers et l'Emulation Ouvrière.

Illuminations.

Dimanche 15 Juillet

A 6 heures du matin, au Palais Rameau, distribution des primes de dévouement aux indigents.

Course vélocipédique Dunkerque-Lille. A [illegible] heures, au champ de Mars, grandes courses vélocipédiques et pédestres organisées par la direction du Vélodrome Lillois. Voir affiche spéciale.

De [illegible] à [illegible] heures du soir, concerts, place du Concert, place Clémenceau, square Rusalt, jardin de l'Hôtel-de-Ville.

A [illegible] heures, porte Louis XIV, grand feu d'artifice.

Ecoles primaires supérieures. — Les examens d'admission aux écoles primaires supérieures de Lille auront lieu le courant [illegible] heures du matin, dans les locaux de ces écoles.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 21 inclusivement, au Bureau des Ecoles, à l'Hôtel-de-Ville.

Les candidats doivent :

1° Avoir douze ans révolus au 1er octobre 1900 ;

2° Être pourvus du certificat d'études primaires ;

3° Justifier qu'ils ont suivi pendant un an au moins le cours supérieur d'une école élémentaire.

Interruption de circulation. — La circulation sera interrompue du 9 juillet au 9 août, rue du Vieux-Marché-aux-Chevaux, entre la rue du Pôle-Nord et le chemin de l'Arbrisseau pour permettre l'exécution des travaux de construction d'aqueduc.

La circulation des voitures se fera par la rue du Pôle-Nord et le chemin de l'Arbrisseau.

Bureau auxiliaire de la grande vitesse. — On sait combien il y a parfois d'encombrement aux bureaux de la grande vitesse ; bien que la fermeture de la gare soit fixée à huit heures, il n'est pas rare de voir travailler dans ce service jusqu'à dix et onze heures du soir.

Pour obvier à cet inconvénient, la Compagnie du Nord a décidé l'installation de plusieurs bureaux auxiliaires ouverts rues en ville les expéditions en grande vitesse.

L'un de ces bureaux est actuellement aménagé à l'angle des rues de Pas et de Saint-Etienne ; il sera dans quelques semaines ouvert au public.

TOURCOING

Fraudeurs. — Le tribunal correctionnel de Tournai a condamné à [illegible] mois de prison et [illegible] francs d'amende, un négociant de Tourcoing nommé Augustin Sacharcq qui, depuis un certain temps, introduisait des liqueurs en fraude en Belgique, au moyen d'un camion à double fond. Ces liqueurs étaient vendues à Courtrai, Tournai et Roulers.

M. Sacharcq a été condamné par défaut.

Les rentes des travailleurs. — Un accident est survenu le 5 juillet à [illegible] heures du matin chez MM. Leprand et Cie, filature de coton, rue d'Austerlitz.

Le nommé Desiré Danvers, âgé de [illegible] ans, fileur, demeurant quai de Tourcoing, à Roubaix, a eu le pouce écrasé entre la laguette et la contre-laguette.

Le docteur Bernard a constaté une plaie de la première phalange du pouce avec écrasement de l'ongle, nécessitant un repos de 8 à 10 jours.

Chez Paul Joingler, filateur de laines, rue de la Blanche-Porte, Voogt Edouard, âgé de 45 ans, magasinier, demeurant rue de Fouvines, 19, est tombé dans le magasin et a reçu une caisse qu'il portait sur les deux jambes.

Le docteur Playoust a prescrit 15 jours de repos.

Chez J.-Bte Honoré, filateur de laines, rue de la Malcense, Marie Brouaux, soigneuse, demeurant rue de Fleurus, 100, a eu la main droite serrée entre le bâti et le mouvement du chariot, en graissant.

Le docteur Bourgois a constaté une plaie contuse de la main, et prescrit quinze jours de repos.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

Accident du travail. — Brunin Louis, 32 ans, manœuvre, demeurant au Breucq et travaillant aux Anglais, est tombé tête première dans une brouette de mortier qu'il conduisait.

Le Docteur Benart a constaté des brûlures aux paupières et aux conjonctives oculaires, 15 jours d'incapacité de travail.

Société nouvelle. — Par arrêté du 4 juillet le Préfet a approuvé la formation de la société « Les Sans-Soucis de la Table » établie chez Jean-Baptiste Huysschaert, rue Kléber.

Courses de taureaux. — Un entrepreneur de corridas offre d'organiser prochainement une course tauromachique dans les Arènes de Croix.

Nous reviendrons là-dessus.

Population étrangère. — Il y avait à Croix au 1er juillet 6,397 personnes de nationalités étrangères se décomposant comme suit :

Belges : 3,108 dont 1,999 hommes, 1,805 femmes, 2,304 enfants ;

Anglais : 150 dont 56 hommes, 59 femmes, 35 enfants ;

Hollandais : 42 dont 15 hommes, 10 femmes, 17 enfants ;

Allemands : 40 dont 15 hommes, 12 femmes, 13 enfants ;

Espagnols : 27 dont 10 hommes, 5 femmes, 12 enfants ;

Italiens : 23 dont 6 hommes, 12 femmes, 5 enfants.

Il y a en outre 2 suisses et une suissesse, une américaine, une autrichienne, un enfant portugais et un brésilien.

Etat-civil. — *Naissances.* — Bourgois Yvonne-Mathilde, rue Charles-Quint, 73.

Publications de mariages. — Caby Georges-Florimond, 25 ans, apprêteur et Leprince Louise-Marie, 25 ans, modiste. — Deneut Henri-Joseph, [illegible] ans, camionneur et Leblanc Julie, 22 ans, fileuse. — Alain Joseph-Charles, 24 ans, apprêteur et Lebar Clara-Palmyre, 21 ans, rattacheuse. — Pouret René Charles-Florentin, [illegible] ans, apprêteur et Leuridan Marie-Joseph[illegible] ans, cultivatrice. — Descamps Henri-Charles, [illegible] ans, magasinier et Pollet Clarisse, [illegible] ans, ménagère.

Décès. — Perae Clémence, 19 ans, 58 ans, ménagère, épouse Vanoverbeck Louis-Jules, rue de la Gaîté. — Guislain Catherine, [illegible] ans, ménagère, veuve de Catel Jean-Baptiste, rue Mirabeau, 28.

LANNOY. — De Pecq à Lannoy. — Dans sa dernière séance, le Conseil communal de Pecq a chargé M. le bourgmestre de faire de nouvelles démarches auprès du ministre des chemins de fer de Belgique, pour hâter la construction du chemin de fer sur route entre Pecq et Lannoy.

Fête du 14 juillet. — Nous donnons ci-dessous un résumé du programme de la fête du 14 juillet à Lannoy :

La fête sera annoncée la veille par une salve d'artillerie. Le samedi 14, à [illegible] heures du matin, distribution de viande aux indigents. A [illegible] heures, rue de Tournai, revue de toutes les sociétés de la ville par la Municipalité. A 2 h. 1/2, départ du cortège et défilé devant les autorités locales. Après le cortège, distribution de primes aux sociétés qui y auront pris part et composées d'au moins 15 membres. A 3 h. 1/2, jeu de sau à la porte de Lille. A 3 h. 1/2, jeu de boule, quartier du Vieux-Sart. A partir de 7 heures du matin, rue de Tournai, tir à la cible chinoise, qui continuera jusqu'au dimanche 15, à [illegible] heures du soir.

La distribution des prix pour les jeux du samedi sera faite le même jour, à 7 h. 1/2 salle de la Justice de Paix.

A [illegible] heures du soir, concert sur la place de l'église par l'Union musicale. A 8 heures du soir, illumination des édifices publics et concert sur la Grand'Place par la fanfare municipale et l'Orphéon de l'Association d'anciens élèves (100 exécutants).

A 10 heures 1/2, grand feu d'artifice sur la place de l'Eglise. Immédiatement après, bal public sur la Grand'Place.

Les habitants de la ville sont invités à arborer le drapeau national et à illuminer la façade de leurs habitations.

WATTRELOS. — Etat-Civil des 6 et 7 juillet 1900. — *Naissances.* — Albert Haes, Petit-Tourcoing, Albert Nys, coupleur, rue Lefebvre-Touquet.

[illegible] — Adèle Quivron, 25 ans 6 mois, sans profession, rue Carnot. — Marceline Deuscher, 6 ans 6 mois, piqueuse, id.

Aux bouchers. — Les bouchers qui livrent aux établissements charitables en 1900 sont priés de remettre leurs bons à l'économe, M. Florent Lambre, pour le paiement.

TOURCOING. — Fête nationale du 14 juillet. Vendredi, à 11 heures du soir, une distribution extraordinaire de secours sera faite aux indigents inscrits à la Bienfaisance municipale. — Grand concours de pigeons sur chantilly. — 50 francs de prix réparties en prime de 1fr.

L'inscription se fera la veille de 8 à 9 heures du soir chez M. Choussel, rue de Roubaix, et la distribution des prix le jour du concours chez M. Alfred Carpentier, rue de Lille. — Jeux de sociétés facultatives.

Concours de pinsons. — A 6 heures du matin, au hameau du Fretin, concours de 15 francs de prix.

A 10 heures du matin, distribution de gâteaux aux élèves de toutes les écoles.

Informations du concours. — La formation du cortège aura lieu à la chapelle des malades à 2 heures du soir. — Les concours pratiques exécutés par les ouvriers des ateliers et les enfants de l'école municipale.

A [illegible] heures, défilé devant le Conseil Municipal.

A [illegible] heures, sur la place Rameau, concert patriotique, par l'association symphonique des Concerts-Dété, avec le concours de Mlle [illegible] de la Jeunesse, artiste du Grand Théâtre de Genève.

De [illegible] heures à minuit, grande Place, concert par le Club des Arquebusiers et l'Emulation Ouvrière.

Illuminations.

Dimanche 15 Juillet

A 6 heures du matin, au Palais Rameau, distribution des primes de dévouement aux indigents.

Course vélocipédique Dunkerque-Lille. A [illegible] heures, au champ de Mars, grandes courses vélocipédiques et pédestres organisées par la direction du Vélodrome Lillois. Voir affiche spéciale.

De [illegible] à [illegible] heures du soir, concerts, place du Concert, place Clémenceau, square Rusalt, jardin de l'Hôtel-de-Ville.

A [illegible] heures, porte Louis XIV, grand feu d'artifice.

Ecoles primaires supérieures. — Les examens d'admission aux écoles primaires supérieures de Lille auront lieu le courant [illegible] heures du matin, dans les locaux de ces écoles.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 21 inclusivement, au Bureau des Ecoles, à l'Hôtel-de-Ville.

Les candidats doivent :

1° Avoir douze ans révolus au 1er octobre 1900 ;

2° Être pourvus du certificat d'études primaires ;

3° Justifier qu'ils ont suivi pendant un an au moins le cours supérieur d'une école élémentaire.

Interruption de circulation. — La circulation sera interrompue du 9 juillet au 9 août